

# COMMUNE DE LA BOURGONCE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 2 JUILLET 2021 A 20H30

## COMPTE RENDU

### Présents :

Mrs Denis HUIN - Patrice BRICKERT - Idir ZATOUT - Willy COLIN - Matthieu COLLIN - Jean-Pierre SIDEL - Samuel DELETTRE - Rémy ANTOINE - Frédéric PERNIN - Sylvain LENTENGRE - Mickaël CHENAL

Mmes Nadine MARTIN et Emilie GEORGES

Procuration : Françoise DESCHEEMACKER à Frédéric PERNIN  
Yannick GOLIOT à Matthieu COLLIN

A été nommé secrétaire de séance : Frédéric PERNIN

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 avril 2021
2. Création d'un poste d'agent de maîtrise principal
3. Révision des prix de location de chasse
4. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020
5. Demande de subvention de l'USB (Union sportive de La Bourgonce)
6. Renouvellement de la prise en charge de la carte de transport scolaire
7. Mise en place d'un connecteur « Données sociales » Berger Levrault pour la DSN
8. Travaux à l'école de La Bourgonce
9. Questions diverses

---

M. le Maire demande que les questions concernant l'école, le ménage et le personnel communal soient abordées à huis-clos.

5 Pour le huis-clos, 10 Contre

Huis-clos refusé.

### 1 -Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 avril 2021

A approuver lors du prochain conseil.

### 2 – Création d'un poste d'agent de maîtrise principal

Suite à la demande de M. Alain Mougel de la possibilité de le nommer agent de maîtrise principal, demande confirmée par le Centre de Gestion, le conseil municipal doit délibérer sur la création d'un poste d'agent de maîtrise principal.

M. Rémy Antoine demande à voir la fiche de poste actuelle d'agent de maîtrise, ainsi que celle d'agent de maîtrise principal. De plus, il ne comprend pas pourquoi M. Romain Speich a des heures de RTT (car il effectue 36h30 par semaine) alors qu'il a un contrat de 35 heures. Il demande à lui changer son temps de travail !

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à raison de 35 heures hebdomadaire, à compter du 1<sup>er</sup> août 2021.

Adopté à 9 voix POUR (7 + 2 procurations) 5 voix CONTRE et 1 abstention.

### **3 - Révision des prix de location de chasse**

Monsieur Le Maire informe le Conseil que les baux de chasse sont révisés chaque année sur la base des barèmes d'actualisation en forêt domaniale.

Il précise qu'en fonction de ce barème, le montant du loyer 2021 est égal au loyer 2020 x 1,0040796 ce qui donne :

- Pour le Brocard Bourgonçois :
- 502,11 € x 1,0040796 = 504,16 €
- Pour les Amis de la Chasse :
- 661,95 € x 1,0089291 = 664,65 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'actualisation des loyers des baux de chasse pour 2021.

Adopté à 15 voix POUR (13 + 2 procurations)

### **4 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2019**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau étant à charge de la commune, un résumé est présenté aux conseillers.

Le rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ✓ ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- ✓ DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)
- ✓ DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Adopté à 15 voix POUR (13 + 2 procurations)

### **5 - Demande de subvention de l'USB**

Le Président de l'USB sollicite une subvention pour l'année sportive 2021/2022 qui pourrait être à la hauteur de 2 500,- €. L'état des comptes est joint mais il n'est pas assez détaillé pour certains conseillers. Une proposition est faite pour la somme de 1 500,- €.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de verser la somme de 1 500,- € à l'USB.

Adopté à 15 voix POUR (13 + 2 procurations)

Le Président de Bourgonce Animation a également adressé un courrier de demande de subvention à hauteur de 1 500,- €. En attente des comptes de l'association.

## **6 - Renouvellement de la prise en charge de la carte de transport scolaire**

Monsieur le Maire rappelle que la commune prend en charge, depuis quelques années, le transport scolaire des élèves, domiciliés à La Bourgonce se rendant aux collèges et aux lycées de St Dié.

En 2020, le conseil avait délibéré pour la prise en charge de la carte de transport scolaire pour les élèves jusqu'à l'âge de 16 ans domiciliés dans la commune.

En 2021, le tarif de la carte de transport scolaire est passé de 90,- € à 94,- €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, confirme la prise en charge, à hauteur de 94,- € de la carte de transport scolaire pour les élèves jusqu'à l'âge de 16 ans domiciliés dans la commune et se rendant dans les collèges et lycées de St Dié.

Adopté à 15 voix POUR (13 + 2 procurations)

## **7 – Mise en place d'un connecteur « Données sociales » Berger Levrault pour la DSN**

A partir de janvier 2022, les mairies ont l'obligation de passer par la DSN (déclaration sociale nominative), déclaration unique mensuelle et dématérialisée et qui concerne les informations sur les paies des salariés et qui remplace la DADS-U (déclaration annuelle des données sociales unifiée).

Pour simplifier la dématérialisation de cette déclaration, Berger-Levrault (notre fournisseur de logiciels) a mis en place un connecteur pour collecter toutes les données issues du logiciel de paie.

Le coût annuel est de 39,- €HT, avec une mise en service de 99,- €HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la mise en place du connecteur BL Données sociales.

Adopté à 15 voix POUR (13 + 2 procurations)

## **8 – Travaux à l'école de La Bourgonce**

Monsieur le Maire énumère la liste des travaux souhaités par la Directrice de l'école maternelle de La Bourgonce pendant les vacances d'été.

Il s'agit :

- de repeindre les classes de Mmes Aoumeur et Wuest,
- de repeindre les barrières de la cour de l'école,
- de changer l'évier et le mitigeur dans la classe de Mme Aoumeur,
- de changer les néons de la salle de jeux
- d'acheter des nouveaux grands paillasons pour les classes de Mmes Aoumeur et Wuest
- déplacer les crochets de peinture dans la classe de Mme Aoumeur.

Les employés communaux seront chargés de réaliser les travaux pendant les vacances d'été.

Elle souhaiterait également le changement des portes d'entrée et des fenêtres des classes de Mmes Aoumeur et Wuest, mais ces travaux seront réalisés ultérieurement car des devis doivent être demandés.

Afin d'éviter des conflits entre le personnel d'entretien et les atsems, ce sont les employés communaux qui sortiront les poubelles des écoles le mercredi soir.

### 9 - Questions diverses

- SDEV : modification des statuts portant sur les missions d'intervention en matière de transition énergétique. Adopté à 15 voix POUR (13 + 2 procurations)

- Travaux dans l'appartement au-dessus de la mairie : la locataire demande l'installation d'une douche en remplacement de la baignoire. Il faut voir si les employés communaux peuvent réaliser ces travaux !

- Salle de l'ancienne bibliothèque : le comité des fêtes souhaite pouvoir l'emprunter pour les réunions. Prévoir une réunion de la CSBI.

- Renouvellement du contrat d'entretien de l'éclairage public par la société Gérard Daniel pour la somme de 3 305,20 €TTC par an. Adopté à 15 voix POUR (13 + 2 procurations).

- Suite à une réunion en mairie avec M. Tizzian de la DDT, Monsieur le maire confirme que le fauchage est réalisé par la commune, ainsi que la couverture de fossés, mais avec une demande de permission de voirie si les travaux sont effectués sur une route départementale.

Monsieur le Maire fait part aux conseillers de la proposition d'une rupture conventionnelle qui va être faite à Mme Emmanuelle Pierron (pour la commune et le syndicat scolaire). Rendez-vous le 5 juillet 2021 !

A LA BOURGONCE, le 16 juillet 2021

Le Maire,

Denis HUIN

